La nouvelle loi sur la magistrature

Depuis la journée de Noël, la nouvelle loi convenant les flagrants délits est appliquée dans Roubaix, sauf au cas de catastrophe, de crime ou d'événement grave. Je juge d'instruction n'était pas dérangé avant le lendemain du jour férié.

Samedi et dimanche, un substitut et un juge d'instruction, M. Du Bouquet de Florian et M. Lemaire, pour la première journée, se sont tenus en permanence au Palais et interrogèrent les personnes arrêtées qui comparu devant eux.

La guerre aux chapeaux

Ces dames doivent en faire leur deuil : les chapeaux sont condamnés par le parterre.

Dimanche, au lever du rideau du *Crochets du Père Martin*, des cris très violent de : Chapeaux ! Chapeaux ! sont partis de tous les coins de la salle et particulièrement du parterre. M. Chautin, commissaire de police, a dû intervenir la foule et, en un speech fort bien tourné, ma foi, a fait comprendre au public que M. Delory n'avait fait qu'inviter les dames à enlever leurs *chapeaux et que, dans ces conditions*, il ne pouvait les y contraindre.

Voyons, mesdames, tâchez donc d'avoir, vous aussi, votre mot du 4 août ; sacrifiez également vos couvre-chefs sur l'autel de la patrie et n'obligez pas votre maître à se transformer en gendarme.

LE NORD

Rixe grave à La Madeleine

UN HOMME TUÉ

Autrement de mettre sous presse, nous apprenons qu'au cours d'une rixe qui a éclaté sur les confins de la Madeleine, un homme aurait été tué et un autre blessé.

L'heure tardive à laquelle nous apprenons cette nouvelle nous oblige à la donner sous *toute réserve*.

Mons-en-Barœul. — Les personnes qui désireraient prendre l'engagement d'enlever les bonnes du rues de Mons-en-Barœul sont priées de faire leurs offres de prix, à la mairie de cette commune dans le plus bref délai.

Le cahier des charges sera mis à leur disposition.

— A l'occasion du premier de l'an, M. le maire de Mons-en-Barœul recevra à la mairie de 10 heures à 11 heures du matin.

Une contravention au curé de Croix

M. Ségaux, commissaire de police, a dressé procès-verbal à M. Deswelt, curé de Saint-Marcin, à Croix, pour infraction à l'arrêté municipal interdisant les processions.

Cette contravention est motivée par le cortège religieux qui a eu lieu dimanche dernier à l'occasion de la messe de première de M. Brouillard.

ARMENTIERES

Attaque nocturne. — Le nommé Plouvy, âgé de 22 ans, batelier à bord de la goélette en déchargement près du Pont-National, passait dans la nuit de dimanche à lundi dans la rue du Nord, porteur d'un fusil de chasse (n° 3538), lorsqu'il fit la rencontre de 7 à 8 individus qui lui entlevèrent son arme après lui avoir lancé plusieurs coups de pied à la figure. Plainte a été portée à la police.

VALENCIENNES

Accidents. — Samedi dernier, vers deux heures 1/2 de l'après-midi, Alexandre Delbecq, 33 ans, ouvrier, demeurant cour Colas, au faubourg de Lille, traversait cette cour, quand, ayant glissé, il tomba et se fractura le bras droit à deux endroits.

— Hier dimanche vers une heure de l'après-midi, Camille Rombeaux, 30 ans, demeurant rue d'Audregnies, revenait du faubourg de Cambrai conduisant une voiture de déménagements vide. Arrivé en face du vieil octroi, il voulut descendre, mais il tomba si malheureusement qu'il roula sous les roues de son véhicule. On le releva avec la jambe gauche cassée au-dessus du genou.

Transporté à l'octroi, le blessé reçut les soins de M. Mariage, docteur qui le fit admettre à l'Hôtel-Dieu.

Suicide. — Hier dimanche, vers 3 heures de l'après-midi, Charles Jadoul, 44 ans, chauffeur demeurant près de l'Ecluse Folieu, s'est jeté dans le canal. Il en fut retiré quelques instants plus tard par Alphonse Bisiaux, 23 ans, ouvrier, et par un marinier de passage et transporté chez lui. M. le docteur Canonne, appelé aussitôt, ne put que constater le décès. Ledoit souffrait depuis huit jours d'une fièvre cérébrale.

Sauvetage. — Le jour de la Noël, vers 3 heures de l'après-midi, Clémence Pirot, 25 ans, journalière, rue du Chauffour, au faubourg de Lille, allait puiser de l'eau dans le canal, au gué, lorsque tout à coup elle glissa et tomba à l'eau, entre le quai et un bateau en déchargement. Emile Vicant, ouvrier, arriva heureusement à temps pour la tirer de cette fâcheuse position.

Anzin. — *Remerciements de la Compagnie des Mines* — M. François, directeur général de la Compagnie des mines d'Anzin, vient d'adresser à M. le Maire de Valenciennes, une lettre pour le remercier du concours si dévoué et si précieux que les sapeurs-pompiers de la ville de Valenciennes ont prêté à la Compagnie, le lundi 13 décembre, dans l'incendie de l'usine St-Louis.

Il exprime ses remerciements à la municipalité représentée sur les lieux du sinistre par M. Debière, adjoint au maire de Valenciennes, aux sapeurs-pompiers et à leurs chef, MM. le capitaine Hourdequin, les lieutenants Cardon et Chartier.

A cette occasion, il verse par le nom de la Compagnie des mines, une somme de 500 francs à la caisse de secours de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Valenciennes.

Estreux. — Dimanche a eu lieu le scrutin de ballottage pour le renouvellement du Conseil municipal d'Estreux composé de 12 membres.

Sont élus en plus des 9 du dimanche précédent : MM. Lefebvre, Jules, 79 voix ; Lottieux, Charles, 78 voix ; Bataillard, Adrien, 75 voix.

Viennent ensuite : MM. Huart, Charles, 73 voix ; Decquerieux, Xavier, 65 voix ; Moreau, Numa, 61 voix.

La liste de M. Huart est donc en majorité par 9 membres contre 3 de celle de M. François, ancien maire.

La Sentinelle. — *Service de ballottage.* — Sont élus conseillers municipaux : MM. Hurez Louis, 333 voix — Boissy Maignien, 329 — Lemaire Emile, 324 — Lelou Fernand, 323 — Hubert François, 320 — Lagniaux Emile, 313.

L'alliance de 3 noms de la liste républicaine dissidente avec *3 de la liste réactionnaire triomphe donc.*

Viennent ensuite : MM. Dumas Henri, 297 voix — Vilet Adolphe, 293 — Hanbry Constant, 289 — Dollez Pierre père, 268 — Delisle Arthur, 286 — Corbeau Victor, 286.

Malgré cette alliance, on voit que l'écart est peu sensible.

Douai. — *Grave accident.* — Hier soir, vers deux heures, rendant que les époux Colot, marchands de beurre à Marcoing, prenaient une collation dans l'estaminet Gallier, rue des Lourches à Douaix, le cheval, attelé à une voiture à deux roues, était dételé et manquait de se briser en le détachant. Tout à coup, le cheval fut effrayé par le roulement d'une voiture et s'emballa. Dans sa course, il brisa un trais et courut sur quelques maisons. Mme Jeanne Lachery, qui jouait sur la route, l'enfant, relevée par ses parents, a reçu les soins d'un médecin qui a constaté une fracture de la jambe gauche.

LE CRIME D'ONNAING

Nous ne nous trompions pas quand nous disions que la peur imposait le silence à beaucoup d'habitants d'Onnaing.

Le vinaigre révélateur

Depuis, les langues se délient et en particulier depuis l'arrestation du chef de gare. Aujourd'hui, un point nouveau paraît établi et vient confirmer ce que nous avions dit à propos des constatations légales : à savoir que les vêtements portant le grand détail de propreté, les ongles renfermant des traces de ciment de pétrage, la figure et les mains paraissant avoir été lavées, autant de faits qui indiquaient, sans aucun doute possible, que le drame avait dû s'accomplir dans une maison.

On est actuellement presque convaincu qu'il a eu lieu en effet dans l'appartement du chef de gare, et que, surpris de voir rentrer le malheureux Déroteleur qu'on n'avait pas eu tout d'abord l'intention de tuer, le frout, le visage et les temps parcourus étaient de nature à faire croire qu'il avait perdu simplement connaissance, et que ces soins suffiraient pour le ranimer.

La femme qui a donné le vinaigre

On nous informe que la femme du Lion (c'est le sobriquet sous lequel elle est généralement connue à Onnaing) venait de faire part à plusieurs personnes de son voisinage d'une entrevue qu'elle aurait eu le soir même du crime avec la femme Masscret.

On nous affirme même que la gendarmerie de Blanc-Misseron, chargée de l'enquête, a recueilli cette déclaration appelée, sans aucun doute, à jeter un nouveau jour sur cette mystérieuse affaire.

En admettant l'exactitude de cette information, il y aurait donc eu vinaigre à la gare. Vers 6 h. 1/2 du soir, le samedi du drame, Mme Masscret se serait rendue chez la femme du Lion qui demeure à proximité de la gare, avec qui elle voisinait habituellement, et lui aurait demandé un peu de vinaigre.

La femme du Lion remarquant l'état de nervosité extrême de la femme Masscret, lui demanda son air hagard, ses mains toutes tremblantes quand elle lui tendait le récipient. Lui demanda ce qu'elle avait.

Mme Masscret répondit évasivement en ces termes : « Ce n'est rien, mais je viens d'avoir bien peur ; deux hommes m'ont effrayée, et je crains qu'ils ne me suivent. Je ne sors pour me remettre que je suis venue vous en demander. » Et sur ce, elle prit congé de la femme du Lion.

Si l'on reproche ce fait de celui que nous avons relaté plus haut (lors des constatations légales), c'est une nouvelle charge qui pèse sur le chef de gare Masscret, et qui permettra probablement, sans aucun aveu, d'établir une base solide d'accusation.

DUNKERQUE

Accident de travail. — Aimé Mervaille, 24 ans, journalier, demeurant 24, rue Saint-Bernard, occupait à charger un wagon de sucre, quand, son cabanon de la balle de sucre. Mervaille perdit l'équilibre et il dégringola sur le pavé.

Cet ouvrier avait contracté une hernie et à la main droite. Un compagnon de travail a recondui Mervaille à son domicile.

La steamer « Elise » — Le steamer *Elise* chargera 1000 tonneaux de charbon à Dunkerque pour Toulon. Il ira en partant à Anvers, pour embarquer 1800 tonneaux fonte pour Gênes.

Le steamer « Noël » — L'ordre de désarmement de ces navires a été signé par son armateur. En conséquence le *Noël* ne sera plus qu'une épave à la cale d'Angleterre, appartient maintenant aux assureurs sur corps.

LES CAMBRIOLEURS

Les cambrioleurs Goudry, Dekésten et Vercoutter ont été extraits lundi matin de la maison d'arrêt et conduits dans le cabinet du juge d'instruction.

Ces audacieux bandits avouent une partie des méfaits qu'on leur reproche.

L'enquête concernant ces exploits de cambriolage n'est pas prête d'être terminée.

L'affaire d'avortement

Tout semblait terminer dans l'affaire d'avortement où les femmes Legrand et Lenrette et la fille Bollaert sont impliquées, ainsi que nous l'avons relaté.

Mais, la police ayant continué son enquête à ce sujet, il a été établi que d'autres personnes avaient usé des mêmes procédés pour avorter.

En considérant ces personnes ne tarderont pas à être inquiétées par la justice.

La tentative d'assassinat de Spyckers

Le meurtrier se constitue prisonnier

Amand Guilibout, l'auteur de la tentative d'assassinat commise à Spyckers, sur la dame Hoeuy, reste toujours à Quesnoy hier, un gendarmerie de la police, se bâladait tranquillement en ville.

Mais, comme il n'avait aucune ressource après avoir dépensé la pièce de cinq francs qu'il avait dérobée à sa victime, il résolut de se constituer prisonnier. C'est ainsi que ce malfaiteur dangereux s'est rendu chez le maire de Quesnoy d'arrêt, demandant à purger une peine de trois mois de prison à laquelle il avait été condamné antérieurement à sa tentative d'assassinat.

Quant Guilibout est raconté qu'il était au gardien de la maison d'arrêt, ce dernier fit venir *un agent de police qui conduisit le bandit au parquet.*

Un billet d'écrou fut délivré aussitôt et Guilibaut est maintenant en lieu sûr pour quelque temps.

Gravelines. — Voici les résultats du tir offert par la Société des Carabinés d'Avenir : — 1er prix d'honneur, MM. Ed. Loquet — 1er cat. Lesuintre — 2e, Constant Fournier — 3e, Alfred Sorkeul — 4e, Auguste Bitou.

PAS-DE-CALAIS

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

à Billy-Montigny

Dimanche dernier a eu lieu une cérémonie patriotique organisée par la Société des anciens combattants. Cette cérémonie a pris les proportions d'une manifestation patriotique à laquelle la population tout entière et les sociétés locales ont tenu à prendre part.

A dix heures du matin un cortège se formait en face de la mairie au tire duquel marchait l'excellente harmonie des mines de Courrières, sous la direction de M. Destrain, puis venaient les sections et délégations d'anciens combattants de Billy-Montigny, de Lille, de Carvin, de Douvrin et de Lourches, la société des carabiniers, les caisses de secours La Prévoyance, les Amis Réunis, les Camarades, les Saint-Barbe et les Archers de Billy-Montigny.

Le cortège s'est rendu au cimetière où au pied du monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie une superbe couronne a été déposée.

M. Foulon, président des Anciens Combattants de Lille a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Foulon

Messieurs et chers camarades,

Monsieur le président de la Prévoyante m'a fait l'honneur de me déléguer pour saluer la mémoire de nos anciens compagnons d'armes qui reposent sous la terre de Billy-Montigny.

Il ne m'appartient pas, messieurs, d'adresser à ces morts un éloge funèbre ; ces morts dont nous nous sommes souvent lui la mémoire ont succombé en défendant contre l'ennemi le sol de leur patrie : ils ont accomplis leur devoir, simplement, sans éclat et ils sont tombés sans que personne fût là pour les applaudir. Je voudrais donc diminuer leur dévouement en les félicitant d'avoir si bien rempli leur devoir.

Et cependant, messieurs et chers camarades, je me sens vibrer d'une émotion profonde en apportant à ces morts bien aimés le tribut de notre admiration et de notre regret.

En me retrouvant au pied de ce monument, je revis avec vous ce cruel hiver de 1870-71 durant lequel nous avons tant souffert ; la marche victorieuse des ennemis, nos efforts impuissants contre le nombre, le froid et les privations et par-dessus tout, le découragement de la patrie envahie et ses familles dispersées.

Ah ! en ces dès jours, comme il nous fait très-saillir que cette idée de patrie a de noblesse et de grandeur et comme elle nous est nécessaire ; quel sentiment engageant d'anéantissement s'emparait de nous quand il sembla que la patrie peut nous échapper !

C'est en se défendant que vous avez succombé, chers compagnons d'armes dont nous saluons aujourd'hui la mémoire, plaine voix assaillis par les ennemis et prisonniers de guerre.

Après sa désertion, ce jeune homme qui paraît plutôt victime que coupable, s'engagea dans les zouaves et, en Amérique, il y a un an, il épousa un Lévinoise nommée Théodorine Lebrun qui avait été conquise et délaissée par un Etats-Unis par un jeune aviateur alors à Lévin, nommé Georges Pol.

La dame de Robelet l'a depuis quitté et, vous à Saint-Liétard pour la retrouver. Robelet s'y est fabriquer et construire à la prairie des ouvriers d'Arras d'où vs être dirigé sur son ancien régiment.

SAINT-OMER

Grand incendie aux papeteries de l'Aa

Un violent incendie, qui a prix aussitôt des proportions considérables, a éclaté dimanche, vers 9 heures du soir, aux papeteries de l'Aa, à Wurmes.

Le feu, dont on ignore encore la cause, a commencé vers le bout-fort, du côté de Blendecques, dans un des bâtiments, situé non loin de la *gare et qui longe la rivière sur une distance de* 60 mètres environ. Outre les dégâts de plus plus qu'ont, en effet, subis les bâtiments, ceux-ci, bâtiment servait au nettoyage et contenait des machines.

Sous la violence des flammes, les toitures n'ont pas tardé à s'effondrer.

En raison des proportions que menaçait de prendre l'incendie, des secours ont été demandés par télégraphe dans toutes les localités voisines.

Les pompiers de Wizernes, Blendecques, Lumbres, St-Omer, Wardrecques, Arques, Esquerdes, Houlle, Moulle, Nortkerque, en sont mis à demeurer conscrivre les progrès du feu, qui, malgré, rapidement la salle des machines.

Malheureusement, grâce aux efforts dévoués des pompiers, les autres bâtiments ont pu être préservés.

Le travail a donc pu reprendre lundi matin.

Parmi les sauveteurs les plus méritants, nous nous plaisons à signaler M. le lieutenant des pompiers Emile Cardon.

DÉPARTEMENTS VOISINS

Drame de la jalousie à Saint-Quentin

Un nommé Oscar Turquin, 34 ans, commis épicier, a tiré trois coups de revolver sur sa femme, âgée de 25 ans, et l'a grièvement blessée dans la région temporale. Il s'est ensuite logé une balle dans la tête et est mort trois heures après.

Ledit de sa femme, qui a été transportée à l'hôpital, est décédé.

Ce drame est attribué à la jalousie.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai

Les charbonnages de Jemappes-sur-Sambre

La Cour d'appel a rendu lundi son arrêt dans l'affaire des charbonnages de Jemappes.

Elle confirme purement et simplement le jugement du tribunal de Lille qui a condamné Sirouet à un an de prison et Bocquet à dix-huit mois, et condamne à 500 fr. d'amende.

Sironet était défendu par Me Bavière. Bocquet par Me Hatin.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

avec son de prendre, avant chaque repas, un verre de véritable apéritif **BANYULS-THILLES**, si généralement préparé avec du vieux vin de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé médicalement par le corps médical.

Demander un BANYULS-THILES, dans tous les Cafés et Bons Restaurants.

Spécialité de Vins de Table **TRILLES et THILES**.

Apéritifs **aux prix de 2.25** le litre, pris à Bordeaux, contenance de 12 ou 25 litres et **1.75** le litre, pris à **Perpignan**, par fûts de 32 litres, fût perdu.

Nouvelles à la Main

— Quand je me suis marié, j'aimais tellement ma femme qu'en l'embrassant, je l'aurais étouffée.

— Et maintenant ?

— Je regrette de ne pas l'avoir fait !

***

En la discussion entre un père et son fils :

— Mais enfin, disait le père, quand on a de grands gestes ; il faut que je l'épouse ! Mon devoir d'honnête homme m'y oblige : c'est une réparation.

Il le pire de répondre :

— Une réparation ! Mais, mon enfant, les locataires n'y sont pas tenus.

BRULE-MASON.

SPECTACLES & CONCERTS

Au théâtre de Roubaix. — Pour les fêtes de la Noël, la direction du théâtre de la rue Richard-Lenoir nous donnait l'immense succès de l'Amirale « les deux Rosses » le célèbre opérant mélodrame de M. Pierre Decourcelle, et « Fleur de Thé ».

la reprise du glorieux opérant des « Deux Orphelines » a été un succès... d'argent ; plus de cinq cents places ont été refusées. Nos artistes ont recherché la publication Sténographie Constantinopolitaine 280 fr. et l'obligation Smyrne-Cassaba nouvelle à 375 fr.

Le Conseil de la Compagnie de Voitures l'Urbaine tres stable à 450 fr.

Chemins de fer français toujours en faveur.

BOURSE DE LILLE

Du 27 décembre

Actions, Banques et diverses

Crédit du Nord (a. 500 125) p.n. 515.

Forges et hauts-fourneaux

Denain et Anzin (a. 500) 1 p.p. 600.

Charbonnages (obligations)

Albi. 1425 — Anzin (a 1100 de denier. 5475 — Bethune (Bully-Grenay). 2650 — Bruay p. 1560. — Bruay, compromis mort. 4100. — Carrière p. 1500. — Ostrepelle (ex. ann. act. 100 f.) p. 660. — Lens n., 360 — Liévin 1465. — Meurchin (a. 100 p.) p. 1065. — Marchiennes compromis de clag. 8200 — Ostricourt (a. 500 t. p) n.. 476.

BOURSE DE PARIS

3 0/0 cpt.	102.65	V. Paris	1855-60
3 » terme	102.15	»	1860 570...
3 0/0 am. cpt.	102.60	»	1869 432...
3 » terme	102.60	»	1871 419.50
3 1/2 1894 cpt.	100.65	V. Paris	71 1/4 118...
3 » terme	100.65	»	1875 577...
Banq. de France	5070...	»	1876 577...
Banq. de Paris	387...	»	3 0/0 86 486 78
Comp. d'Escom.	600...	»	4 0/0 1881 101.75
Crédit Foncier	650...	»	1892 502.50
Crédit Industr.	600...	»	1 1/4 1892 101.25
Crédit Lyonnais	1100...	Ville Marseille	410...
Société Générale	530...	Ville Bordeaux	116.25
Suez	4970...	Ville Lille	1885 477...
Paris-L.-Méditt	1830...	»	1891 509.75
Midi	1450...	»	1892 509.75
Nord	1810...	Rouaix-Tourc.	1000...
Orléans	1840...	Foncieres	187- 502.50
Ouest	1200...	»	1885 502.50
Ext. Algérien	2625...	»	3 0/0 1885 502.50
Gaz Parisien	1136...	»	5 0/0 1885 502.50
Transatlantique	365...	»	1891 502.50
Suez	2615...	»	1892 502.50
Omnibus Paris	1600...	Comptoir Nat.	500...
Dynamite	8...	» Int. redit.	500...
Rayport 2 1/2	310...	»	1880 502.50
Rayport 4 0/0	168 65	»	1891 502.50
Bicycles	1...	»	1892 502.50
Lyng. ext. 4 0/0	61.30	Banq. hypothéc.	660...
Portugais	30.70	»	3 0/0	470...
Espagnole 4 0/0	70...	Nord 2 0/0	1885 101.75
Turc serie D.	21.85	»	Nouv.	494.50
Banq. Autriche	2040.50	Nord 2 0/0	1886	494.50
Banq. Espagne	562...	Banq. Nouv.	482.50
Nord d'Espagne	85...	»	nouv.	475...
Rives Lille	820...	Orléans	anc.	482...
Ad. Changeurs réunis	1585...	»	nouv.	482.50
Actionnaires Parisiens	800...	Midi	anc.	482...
Russe 1867-1880	102.40	»	nouv.	482.50
» 4 0/0 1889	102.40	Ext.	anc.	483...
» 4 0/0 1893	102.40	»	nouv.	482.50
» cons. 4 0/0	104.15	Panama	anc.	482...
» 3 0/0 1890	102.90	Panama (bons a		3...
» 3 0/0 1891	94.30	Suez		4130...
» 3 1/2 1884	101.60	Rio-Tinto		350 f.a. 1...
» 3 1/2 1894	101.60	Copeo (Lots)		90...

IMPRIMERIE DUJARDIN 27 Q. DU NORD NATIONALE, 59 LILLE.

Le gérant : E. DUJARDIN.

FINANCES

Paris, le 27 décembre 1897.

Au début de la séance le bruit d'une démonstration de la part de la flotte anglaise contre Crète avait vertiment contribué à faire du cours qui se maintenait un peu par la suite. La nouvelle n'étant pas confirmée le 3 0/0 remonte à 102.15.

Le 3 1/2 0/0 à 106.62.

Dans le groupe des établissements de crédit les cours restent stationnaires. Notons cependant :

Le Crédit Foncier à 656 avec la même courrant de demandes sur toutes ses obligations.

Le Comptoir National d'Escompte à 588.

Le Crédit Lyonnais, dont le dividende sera, dit-on, un peu supérieur à celui de l'exercice précédent, à 801 fr.

La Société Générale, pour laquelle l'année a été très favorable, à 530 fr.

Bec Auer 810.

L'action l'Incyclable, toujours bien tenue à 135 francs, on dit que le titre tendrait à atteindre le cours de 200 fr.

Les demandes sont actives sur l'action d'Héracès à 618 fr.

Les garanties spéciales qui leur sont affectées leur recherchent l'obligation Sténographie Constantinopolitaine 280 fr. et l'obligation Smyrne-Cassaba nouvelle à 375 fr.

Le Conseil de la Compagnie de Voitures l'Urbaine tres stable à 450 fr.

Chemins de fer français toujours en faveur.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 27 Décembre

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. ex. fabr. Cots prec.	TYPE 1 qual. ex. fabr. Cotes jour.	TYPE 2 qual. courc. Cotes prec.	TYPE 2 qual. courc. Cotes jour.	Peigné A.A. Type a.a. Cotes prec.	Peigné A.A. Type a.a. Cotes jour.
Décembre	4.00					
Janvier	3.95	3.975				
Février	3.92	3.95				
Mars	3.90	3.90				
Avril	3.90	3.90				
Mai	3.85	3.875				
Juin	3.875	3.875				
Juillet	3.875	3.875				
Août	3.875	3.875				
Septembre	3.875	3.90				
Octobre	3.875	3.875				
Novembre	3.85	3.875				

Tendance : Soutenue.

DETAIL DES VENTES

Type unique		
Janvier	5.000	à 3.975
Avril	5.000	» 3.90
Septembre	5.000	» 3.90
Octobre	10.000	» 3.875

Total de la journée. 25.000 kil.

Ventes 27 décembre. 65.000 kil. Soutenue.

CAFÉ BELLE-VUE, Grande-Place, ROUBAIX

Hôtel-Restaurant (Réorganisation)

Consommations de 1er choix

Se recommande à l'attention de MM. les Voyageurs

A partir du 1er Janvier 1898 : Table d'Hôte à midi 1/2 et à 7 h. 1/2

Dîners et Soupers à 2 fr. 25, comprenant : 1/2 bouteille vin ordinaire, cidre ou bière Potage, Hors-d'œuvre 2 plats de viande, légumes, desserts, fromage Café, liqueur.

Chambres confortables — Prix spéciaux pour MM. les Voyageurs.

Café, Hôtel-Restaurant **Belle-Vue**, Grand'Place ROUBAIX. n.o.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède en bégue pas de purgatif, il purifie le sang et guérit les dartres, les boutons, les rhumatismes, les ulcères, les eczémas, les maladies de peau, les maux de tête, les douleurs, les vertiges, les maladies de poitrine, les douleurs, les maux de ventre, les douleurs, les maux de dos, les douleurs, les maux de jambes, les douleurs, les maux de pied, les douleurs, les maux de tête